



31^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Ottawa (Ontario)- 30 janvier au 2 février 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'ANQ- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ- M^{me} Catherine Durepos, directrice de cabinet du président- M^{me} Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des présidents d'Assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.- L'ANQ a été l'hôte de cette Conférence en janvier 2008.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le Sénat : rôle critique comme seconde Chambre au sein de notre Parlement bicaméral- Les avantages et les inconvénients de l'assujettissement de l'ordre législatif à l'autorité et la responsabilité du président et de l'administration du Parlement- Les enjeux de la sécurité des assemblées législatives – menaces, défis et solutions- Planification des sujets pour les conférences et les colloques régionaux de l'APC- Programmes d'aide aux députés- Rôle du président par opposition au rôle des parties dans la gestion de la Chambre.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Partager l'expérience de l'ANQ sur l'enjeu de la sécurité dans les parlements et susciter une discussion sur cette thématique.- Favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques avec les membres de la présidence des assemblées législatives canadiennes sur la pratique et la procédure parlementaires, notamment dans le cadre des échanges sur les thèmes retenus.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes, notamment ceux qui seront abordés à l'occasion des discussions sur les thèmes de la Conférence.
- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, des vice-présidents et des greffiers des autres assemblées canadiennes.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- La participation de l'ANQ à cette Conférence lui aura permis de prendre le pouls de l'actualité et des enjeux parlementaires des autres assemblées législatives canadiennes.
- La Conférence représente une tribune privilégiée pour le président de l'ANQ afin de partager et de faire valoir sa vision de la diplomatie parlementaire.
- La Conférence représentait également une opportunité pour le président de l'ANQ de s'exprimer devant ses homologues canadiens sur l'enjeu de la sécurité dans les parlements.
- Les participants québécois ont, quant à eux, pris part à des ateliers portant notamment sur les programmes d'aide aux députés ainsi qu'aux débats sur l'assujettissement de l'ordre législatif à l'autorité et la responsabilité du président et de l'administration du Parlement. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives des provinces canadiennes

COÛT

- Per diem et autres frais	6 240,16 \$
- Transport	899,21 \$
Total	7 139,37 \$